

Nos tarifs

La présence des enfants à l'accueil périscolaire vous est facturée au ¼ d'heure (sauf première demi-heure indivisible le soir de 16h30 à 17h00) selon un tarif individualisé en fonction des quotients familiaux. Tout ¼ d'heure commencé est facturé (par exemple, si vous déposez votre enfant à 7h50, le quart d'heure s'étendant de 7h45 à 8h00 vous est facturé). La présence des enfants les mercredis et les vacances scolaires est facturée à la demi-journée ou la journée selon un taux d'effort individualisé en fonction des quotients familiaux. Le coût du repas est en complément de 3€65.

Quotient familial x taux d'effort/100

Les Moussaillons

Commune

	Taux d'effort	Taux plancher	Tarif plafond
Le 1/4 d'heure périscolaire	0.060%	0€23	1€27
Journée mercredi et vacances	1.20%	5€47	18€
Demi-journée mercredi et vacances	0.90%	3€65	12€48

Hors Commune

	Taux d'effort	Taux plancher	Tarif plafond
Le 1/4 d'heure périscolaire	0.070%	0€28	1€57
Journée mercredi et vacances	1.35%	6€70	19€25
Demi-journée mercredi et vacances	1.10%	4€49	13€71